

Voir Manuel 6, leçon 13 sur la signification du baptême chrétien: A, B, C.

* = Lire les passages bibliques correspondants.

D. LA MÉTHODE PRATIQUE OU LA MANIÈRE DE BAPTISER AVEC L'EAU

1. Le baptême d'eau est un ordre (*Matthieu 28.19).

Le verbe «baptiser» est lié à l'ordre missionnaire de faire de toutes les nations des disciples de Christ. Le baptême d'eau n'est pas facultatif pour les chrétiens. C'est un ordre de Christ. Les gens qui croient en Jésus-Christ doivent être baptisés d'eau par d'autres chrétiens au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ils doivent passer par les eaux du baptême dans le contexte de la formation des disciples; ils doivent donc être instruits à obéir à tous les commandements de Jésus-Christ (la Bible).

2. Le baptême d'eau est administré par un autre chrétien.

Quand un croyant réfléchit à la manière dont il a été amené à la foi en Jésus-Christ, il doit se rendre compte que Dieu avait fait le premier pas dans sa direction bien avant que lui-même ait fait le moindre pas en direction de Dieu (Éphésiens 1.4-5). Dieu s'est servi d'une autre personne pour lui annoncer l'Évangile. C'est seulement après avoir entendu l'Évangile que l'individu est capable de se tourner vers Christ et de croire en lui (Romains 10.17). Une fois qu'il s'est soumis à Christ, il se laisse baptiser d'eau (*Actes 2.38-39). Le nouveau croyant ne se baptise pas lui-même, mais il se fait baptiser par un autre croyant. Il exprime ainsi le fait que Dieu a pris l'initiative de lui donner par grâce le Saint-Esprit (Jean 1.12-13).

3. Le baptême d'eau est administré «au nom de Jésus-Christ».

Cela signifie deux choses:

a. Le baptiseur dit quelque chose.

De la part de Dieu, celui qui baptise rend témoignage au nouveau croyant. Il le baptise au nom du Dieu trinitaire (Matthieu 28.19) ou au nom de Jésus-Christ (Actes 10.48). Il le baptise en revendiquant l'autorité de Christ et déclare qu'en ayant été baptisé d'Esprit, le croyant est entré dans une relations essentielle avec Celui qui porte le nom, c'est-à-dire le Dieu trinitaire ou Jésus-Christ (qui est l'image visible du Dieu trinitaire).

b. La personne baptisée dit quelque chose.

La personne baptisée rend témoignage à Dieu et aux personnes présentes. Elle «invoque le nom du Seigneur Jésus-Christ ou prononce son nom» (*Actes 2.38; 22.16). Voici ce que cela signifie: le baptisé confesse sa foi, il reconnaît et accepte toutes les déclarations de Christ, se soumet à ses enseignements, confesse sa dépendance de Christ et s'engage à lui obéir et à le servir. Il peut aussi adresser une prière à Dieu. Il peut également demander à l'assemblée de chanter un cantique avec lui, ou raconter comment il est venu à la décision de se faire baptiser d'eau en rendant un témoignage personnel de sa foi devant l'assemblée.

4. La Bible ne prescrit pas la façon de baptiser d'eau .

La Bible enseigne clairement la signification du baptême d'Esprit dont le baptême d'eau est le signe et le sceau visibles. Mais elle ne dit rien quant au moment où le croyant doit passer par le baptême d'eau ni sous quelle forme ce baptême doit être administré. Elle n'enseigne ni ne prescrit ces aspects qui entourent le baptême, elle ne les ordonne pas et ne les interdit pas. L'assemblée ou un autre chrétien devraient enseigner et expliquer clairement au nouveau croyant la signification du baptême chrétien et bien distinguer le baptême d'Esprit du baptême d'eau. Il ne faut cependant pas imposer au nouveau croyant une forme particulière de baptême d'eau.

5. La signification du baptême n'a aucun lien avec la façon de baptiser.

a. Marc 10.38-39.

Ce baptême de Jésus et de ses disciples ne fait nullement référence à leur baptême d'Esprit ou à celui d'eau, mais aux épreuves et tribulations qui les assailliront.

Jésus et ses disciples ne furent cependant pas «immergés» par quelqu'un dans ces épreuves et tribulations. Ils seront «submergés» par les épreuves et les souffrances qui fondront sur eux.

b. *1 Corinthiens 12.13.

Être baptisé de l'Esprit signifie être «abreuvé du même Esprit» ou «être imprégné» du même Esprit. Cela ne signifie évidemment pas que le baptême d'eau doive consister à *boire* quelque chose.

c. *Galates 3.26-27.

Être baptisé de l'Esprit signifie «revêtir Christ».

Mais cela ne signifie pas que le baptisé d'eau doive *revêtir une robe baptismale*. Il n'est pas interdit de revêtir une robe de baptême, mais ce n'est ni enseigné, ni ordonné, ni prescrit par la Bible.

d. *Colossiens 2.11-12.

Être baptisé de l'Esprit signifie «être circoncis spirituellement».

Mais cela ne signifie pas que le baptême d'eau se réduise à la *circconcision physique* de la personne.

e. *Romains 6.3.

Être baptisé de l'Esprit signifie être «crucifié avec Christ».

Mais cela ne signifie pas que le baptême d'eau consiste à *crucifier* la personne.

f. *Romains 6.5.

Être baptisé de l'Esprit signifie «devenir une même plante avec lui par la conformité à la mort de Christ».

Mais cela ne signifie pas que le baptême d'eau *s'exprime littéralement* par la mort d'une plante.

g. *Romains 6.4.

Être baptisé de l'Esprit signifie «mourir, être enseveli et ressusciter avec Christ».

Mais même dans ce cas, cela ne signifie pas que le baptême d'eau doit être *l'immersion* dans l'eau ou *l'ensevelissement sous terre* du baptisé.

Conclusion. La Bible n'enseigne, n'ordonne et ne prescrit pas la façon de pratiquer le baptême d'eau.

6. Dans la Bible, le baptême d'eau est lié au baptême symbolique du peuple de Dieu dans l'Ancien Testament.

a. *1 Pierre 3.20-21.

Les faits. L'eau du déluge a *détruit* le monde pécheur de l'époque, mais elle a également *sauvé* Noé et sa famille. L'eau est donc à la fois un symbole de *destruction* et un symbole de *salut* (cf. La mort et la résurrection du croyant!). L'eau du déluge a effacé tous les péchés du monde avec leur culpabilité et leur corruption (cf. Genèse 6.5-7), mais en même temps, elle a sauvé huit personnes (cf. Hébreux 11.7). L'eau du déluge n'a pas atteint Noé et sa famille, mais ils ont cependant été sauvés de la destruction grâce à cette même eau du déluge. Leur baptême symbolique ne consistait pas à être *immergés* dans l'eau, mais à flotter *sur l'eau* pendant que les *écluses des cieux s'ouvraient et déversaient leurs pluies abondantes sur eux* (Genèse 7.11-12).

La signification. Dans l'Ancien Testament, le déluge est devenu un symbole du baptême dans le Nouveau Testament. Il était le type (ou l'image) et le baptême chrétien l'antitype (ce que le type représente) ou la réalité contrastée. Le baptême d'Esprit unit le croyant à la mort et à la résurrection de Christ, et le sauve des souillures, de la puissance et des conséquences du péché. Le baptême d'eau, qui symbolise le baptême d'Esprit, ne représente pas seulement la *destruction* de la vieille nature et le *salut* de la nouvelle nature; il est également une requête (une prière) adressée par le croyant à Dieu pour lui demander une bonne conscience. Il est aussi une «promesse ou un vœu» (un témoignage) faits par le croyant à Dieu, émanant d'une bonne conscience.

b. *1 Corinthiens 10.1-2.

Les faits. Le peuple de Dieu de l'Ancien Testament était tout entier sous la nuée, mais celle-ci ne déversa pas d'eau sur les Israélites. Ils ont tous traversé la mer Rouge dont les eaux s'élevaient comme des murailles de part et d'autre du chemin, sans les engloutir (Exode 14.22). Ni l'eau dans la nuée, ni l'eau dans la mer n'ont touché les enfants d'Israël. Elle est restée comme suspendue au-dessus d'eux. Leur baptême symbolique ne consistait pas dans *l'immersion* dans la nuée au-dessus d'eux ou dans la mer à côté d'eux. Ils furent baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer.

La signification. Ce baptême d'eau symbolique, dans lequel l'eau était au-dessus d'eux et à côté d'eux, était le signe et le sceau visibles que les Israélites avaient été *introduits dans une relation essentielle avec Moïse*, ce qui les rendait participants de la loi mosaïque et de la communauté mosaïque, appelée «l'Église» (Juges 20.2). Comparez ce fait avec le «baptême d'eau au nom du

Dieu trinitaire» de Matthieu 28.19, par lequel les chrétiens sont introduits dans une relation essentielle avec Dieu et sa communauté néotestamentaire appelée «l'Église» (1 Corinthiens 12.13).

7. Dans la Bible, le baptême d'eau est lié aux rites vétérotestamentaires de purification.

Les rites de purification ou «bains» vétérotestamentaires étaient appelés «rites baptismaux» ou «bains rituels» (grec: baptismoï) (Hébreux 6.2; 9.10). Ces rites purificateurs visibles symbolisaient la purification des objets et des personnes et annonçaient le besoin et la nécessité de la purification du péché (pas seulement de sa contamination, mais également de son châtement).

Le baptême d'eau (grec baptizo) pratiqué par Jean-Baptiste ainsi que par Jésus et ses disciples était lié aux rites de purification (grec: katharismos) de l'Ancien Testament (Jean 3.22-26). Les deux symbolisent «la purification du péché»: le pardon des péchés (Actes 2.38) ou le lavage des péchés (Actes 22.16).

a. *Lévitique 4.1-5.13.

À côté de la loi rituelle ou cérémonielle de l'Ancien Testament, il y avait les sacrifices pour le péché destinés à faire l'expiation. Le péché était symboliquement purifié par l'aspersion (grec: prosrano) du sang.

b. *Lévitique 14.1-9.

Dans la loi vétérotestamentaire de purification, pour purifier une maladie cutanée infectieuse, on pratiquait une aspersion (mélange d'eau et de sang) (grec: periraino) et un lavage en versant de l'eau dessus (grec: luomai). Le verbe «baigner» (grec: luaomai) signifie laver entièrement en versant de l'eau ou en se «douchant».

L'expression «il baignera son corps dans l'eau» (Lévitique 14.9) dans la loi rituelle vétérotestamentaire suit la même construction que l'expression «baptisé d'eau» dans Marc 1.8a. La personne se tenait debout, et le baptiseur versait de l'eau sur son corps pour ôter (grec: apolouomai) son impureté (Actes 22.16).

c. *Lévitique 15.11.

Dans la loi rituelle de purification de l'Ancien Testament, pour purifier une personne qui avait eu un contact avec une personne impure, elle devait laver (grec: louomai) son corps et ses mains (grec: nipto) en versant de l'eau sur elle-même ou sur ses mains. Comparez cette pratique avec les expressions «baigner ou laver (grec: louomai) son corps» et «laver (grec nipto) les pieds» dans Jean 13.10.

La purification rituelle extérieure que la loi de Moïse exigeait dans Lévitique et Deutéronome était «une ombre» (Hébreux 10.1) qui préfigurait la réalité de la purification spirituelle intérieure du cœur que les Psaumes et les prophètes ont abondamment annoncée.

d. *Psaume 51.3,4,9.

Durant la période vétérotestamentaire, la purification du péché consistait à asperger et à laver.

David a supplié Dieu d'effacer ses transgressions, de le laver complètement de son iniquité et de le purifier de son péché. Il a demandé à Dieu de l'asperger (grec: rantizo) avec l'hysope et de le laver (grec: pluno) pour qu'il devienne plus blanc que la neige. Comparer cet ensemble d'actions avec la signification du baptême d'eau dans le Nouveau Testament (Actes 22.16).

e. *Ézéchiel 36.25-27.

Pour purifier le péché, on pratiquait l'aspersion dans l'Ancien Testament.

Dieu a promis de purifier son peuple de tous ses péchés et de son idolâtrie en répandant (grec: rano) sur lui une eau pure, en lui donnant un cœur nouveau et en mettant un nouvel esprit en eux, en leur donnant son Saint-Esprit pour vivre en eux. Comparer avec la signification du baptême d'eau dans le Nouveau Testament (Actes 2.38-39 et 10.43-45).

f. *Marc 7.2-3 (texte grec).

La méthode de purification rituelle des mains consistait à verser de l'eau sur elles.

Les pharisiens s'aperçurent que certains disciples de Jésus mangeaient en ayant leurs mains rituellement impures ou non lavées. Or les Juifs ne mangeaient pas sans s'être préalablement lavé les mains. La purification rituelle (grec: nipto) de mains se faisait en frottant chaque main avec le poing de l'autre et en laissant couler de l'eau (grec: epicheo epi) sur les mains (*2 Rois 3.11).

g. *Marc 7.4 (texte grec).

La purification rituelle des mains était qualifiée de «baptême» (grec: baptizo) dans le Nouveau Testament.

Et les rites de purification ou lavages rituels de l'Ancien Testament étaient considérés comme des «rites baptismaux» (grec: baptis moi) dans le Nouveau Testament.

Le «lavage» (grec: baptizo) rituel (des mains) à l'eau (Marc 7.4a) après le retour du marché était associé au rites baptismaux (grec: baptis moi) (Marc 7.4b) des coupes, cruches et vases d'airain.

La façon dont on «baptisait» ou lavait rituellement les mains est indiquée dans Marc 7.3 et 2 Rois 3.11.

h. *Luc 11.38 (texte grec).

La purification rituelle des mains était qualifiée de «baptême» (grec: baptizo) dans le Nouveau Testament.

Luc 11.38 déclare: «Le pharisien vit avec étonnement qu'il ne s'était pas lavé avant le repas.» Le texte grec dit littéralement: «Mais le pharisien, constatant que Jésus ne s'était pas d'abord baptisé (grec: baptizo) avant le repas, s'étonna.»

Ainsi, alors que Matthieu 15.2 et Marc 7.2-3 utilisent le verbe *se laver* (grec: nipto) les mains, Luc se sert du verbe *baptiser* (grec: baptizo) les mains. Le *baptême* (lavage) des mains se pratiquait en versant de l'eau sur les mains.

i. *Luc 11.39 (texte grec).

La méthode utilisée pour la purification rituelle des objets ne concernait que l'extérieur des objets et non l'intérieur.

La purification rituelle (litt. le baptême; grec: baptizo) des mains (Luc 11.38) était associé à la purification rituelle (grec: katharizo) d'une coupe ou d'un plat. Seul l'extérieur de la coupe ou du plat était en contact avec l'eau dans le processus de purification. Dans ce cas, le rite baptismal n'évoque pas une «immersion» des mains, des coupes et des plats, mais plutôt un rinçage avec de l'eau versée sur les mains, les coupes ou les plats.

j. *Jean 3.22-26.

Le baptême d'eau est rattaché aux rites juifs de purification ou aux rites baptismaux.

Les disciples de Jésus (Jean 4.1-2) et Jean-Baptiste pratiquaient le baptême d'eau. Une dispute éclata un jour entre les disciples de Jean et un Juif à propos des rites juifs de purification. Ce rite était appelé le baptême des prosélytes. Quand un non-Juif désirait adhérer au judaïsme, il prenait un bain (en versant de l'eau sur lui), il se faisait circoncire et promettait d'observer la loi (cf. Hébreux 6.2). La querelle provenait sans doute du fait que les disciples de Jean-Baptiste accordaient une plus grande portée purificatrice au baptême de leur maître Jean-Baptiste qu'au baptême juif des prosélytes et au baptême que pratiquaient les disciples de Jésus. Ils ne pouvaient donc pas comprendre pourquoi davantage de gens allaient vers Jésus pour se faire baptiser. Le baptême d'eau (grec: baptizo) administré par Jean-Baptiste et Jésus (Jean 3.23,26) se rattachait au rite juif de purification (grec: katharismos) (Jean 3.25).

k. *Jean 13.5,9-10.

La façon de purifier rituellement les pieds consistait à les laver.

En Orient, la pratique voulait qu'une personne prenne un bain (grec: louomai) avant de sortir pour un repas. Une fois arrivée au lieu du repas, il lui suffisait juste de laver (grec: niptomai) ses pieds poussiéreux. Dans Jean 13, les disciples, assis en position inclinée sur des divans avaient les pieds ballants. Jésus leur lava les pieds en versant de l'eau dessus (Jean 13.5).

Les paroles de Jésus revêtent une signification spirituelle: une personne ne naît de nouveau qu'une seule fois. Ensuite, elle n'a besoin que de la sanctification continue ou de la purification du péché (1 Jean 1.9). Après être venu à Christ une première fois, le disciple n'a besoin que de se détourner journalièrement du péché. Après son baptême d'Esprit une fois pour toutes, symbolisé par le baptême d'eau une fois pour toutes, il n'a besoin que de confesser régulièrement son péché (1 Jean 1.9).

l. Hébreux 10.19-22 (texte grec).

Les rites de purification vétérotestamentaires préfigurent le baptême d'Esprit et le baptême d'eau dans le Nouveau Testament. Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ est notre Souverain Sacrificateur qui, par sa mort sur la croix nous purifie et nous sanctifie (par son sang) (Hébreux 9.14).

L'aspersion (grec: rantizo) de notre cœur nous purifie d'une conscience coupable (Hébreux 10.22a); elle fait référence à notre purification spirituelle intérieure, au lavage de nos péchés (justification) et au baptême d'Esprit (régénération) (cf. Ézéchiel 36.25-27; Actes 2.3-4a).

Le lavage (en versant de l'eau) (grec: louomai) de notre corps (avant de nous approcher de Dieu dans le lieu Très-Saint, Lévitique 16.4) fait référence à notre purification symbolique extérieure, au baptême d'eau qui est le signe et le sceau visibles de notre baptême de l'Esprit.

Conclusion: le baptême rituel des personnes s'effectuait soit en les *aspergeant* d'eau ou en les lavant, soit en *versant de l'eau* sur leurs mains, sur leurs pieds ou sur le corps.

Le baptême rituel des ustensiles s'effectuait soit en les *aspergeant* d'eau ou en les lavant, soit en *versant de l'eau* sur eux, mais dans ce cas, seul l'extérieur était purifié, pas l'intérieur (Luc 11.38-39).

8. Le baptême d'eau dans le Nouveau Testament en versant de l'eau sur la personne.

L'institution du baptême d'eau par Christ (Matthieu 28.19) est le signe et le sceau visibles du baptême d'Esprit (Actes 10.44-47; 11.15-17).

Dans la Bible, le baptême d'Esprit est décrit de plusieurs manières:

- le Saint-Esprit était *répandu* (grec: ekcheo) *d'en-haut ou sur* les personnes (Joël 2.28; *Actes 2.17,33; 10.45);
- d'en-haut, l'Esprit *descendait ou tombait (littéralement) sur* (grec: epipto) les gens (Actes 8.16; 10.44; *11.15-16);
- le Saint-Esprit accordé comme don *était reçu* (grec: lambanomi) de la part de Dieu (en haut) (Actes 2.38-39; 5.32; 8.15-17; 11.17; 15.8; 19.2; *Galates 3.2).

Conclusion: comme le baptême d'eau est le signe et le sceau visibles du baptême d'Esprit, il est le mieux illustré *en versant de l'eau sur* le nouveau croyant. C'est clairement ainsi que l'apôtre Paul a été baptisé dans le Nouveau Testament (Actes 22.16).

9. Le baptême d'eau dans une rivière ou dans une maison.

a. Jean-Baptiste baptisait d'eau dans le Jourdain.

Jean-Baptiste parut, baptisant *dans* (le lieu, dans, à, près de) le désert. Là il baptisait les gens *dans* (le lieu, au, près de) le Jourdain *avec* (au moyen de) l'eau (*Marc 1.4-5,8). Dans les deux cas, la préposition «dans» ne fait pas référence à une «immersion» dans le sable du désert ou dans l'eau du Jourdain.

La Bible ne fournit pas une description détaillée du baptême d'eau. Les gens qui se trouvaient sur le bord du fleuve avançaient probablement dans l'eau jusqu'à ce que l'eau recouvre leurs pieds. Tandis qu'ils se tenaient debout dans l'eau, Jean les baptisait en versant de l'eau sur eux.

Jésus fut aussi baptisé dans le Jourdain. Après son baptême, il «sortit de l'eau» (*Marc 1.9-10). C'est une indication de l'endroit où Jésus a été baptisé, pas de la façon dont s'est déroulé son baptême. Il n'est pas sorti de dessous la surface de l'eau, mais de la rivière. Il n'a pas été baptisé par immersion dans l'eau. Il n'a pas non plus été immergé dans l'Esprit, mais l'Esprit est descendu visiblement sous la forme d'une colombe *sur lui* (Marc 1.10).

b. L'évangéliste Philippe a baptisé d'eau l'eunuque à un endroit où il y avait une certaine quantité d'eau.

Le texte grec original dit qu'à l'endroit considéré il y avait «un point d'eau» sans préciser la quantité. Comme dans les cas précédents, l'évangéliste Philippe et l'eunuque descendirent *tous deux dans* l'eau et Philippe baptisa l'eunuque. Ce baptême non plus n'était pas un baptême par immersion; il aurait fallu que les deux hommes descendent sous la surface de l'eau, que le baptême se fasse sous l'eau et que tous deux remontent ensuite de dessous la surface de l'eau! Les mots ne peuvent se comprendre ainsi. *Ils ne sont pas descendus sous l'eau, mais se tinrent debout dans l'eau lorsque Philippe baptisa l'eunuque.* Le texte ne précise pas si le baptême eut lieu par aspersion ou effusion. Après le baptême, Philippe et l'eunuque sortirent *tous deux* de l'eau (*Actes 8.38-39).

c. Les apôtres ont baptisé d'eau environ trois mille personnes à Jérusalem.

En un seul jour environ trois mille nouveaux croyants furent baptisés d'eau à Jérusalem (*Actes 2.41)! C'était manifestement possible. Mais la ville contenait-elle assez de lieux avec de l'eau suffisante pour les baptiser tous par immersion? Cela aurait peut-être été possible dans les réservoirs de Bethesda ou de Siloé. Cependant rien n'indique que les apôtres se soient éloignés de la pratique vétérotestamentaire de purification *en aspergeant ou en répandant de l'eau sur* les gens.

d. Le disciple Ananias a baptisé d'eau Paul dans une maison.

Le baptême de l'apôtre Paul a eu lieu *dans une maison*. Paul n'a sûrement pas été baptisé par immersion complète quelque part dans la maison, car il est dit qu'il *se leva et fut baptisé* après avoir invoqué le nom du Seigneur Jésus-Christ. L'eau fut vraisemblablement aspergée ou répandue sur lui. Son baptême signifiait qu'il *fut lavé* (grec: apolouomi) de tous ses péchés, autrement dit il fut complètement justifié aux yeux de Dieu (*Actes 9.10-11,17-18; 22.16).

e. Des peintures mises au jour à Rome dépeignent le baptême d'eau (preuves archéologiques).

Une peinture sur un mur des catacombes de Rome (100-200 après J.-C.) montre deux hommes *debout avec leurs pieds dans l'eau pendant que l'un verse de l'eau sur l'autre.*

10. Conclusion concernant la forme du baptême d'eau.

Dans l'Ancien Testament, Dieu dépeint le rite qui ôte les péchés sous la forme d'une personne *qui asperge d'eau ou verse de l'eau sur* une autre personne. C'est pourquoi les chrétiens peuvent aussi décrire le lavage symbolique des péchés par une personne qui *asperge d'eau ou verse de l'eau sur* l'autre personne.

Dans le Nouveau Testament, *Christ baptise d'Esprit les nouveaux croyants en répandant d'en-haut l'Esprit sur eux, ou en laissant l'Esprit tomber sur eux, ou encore en leur donnant du ciel l'Esprit*. Les chrétiens peuvent donc décrire de façon visible l'effusion symbolique de l'Esprit en demandant à *une personne de répandre de l'eau sur l'autre personne* (croyante).

Les chrétiens doivent enseigner aux nouveaux croyants la signification du baptême d'Esprit par Christ et du baptême d'eau par les croyants. Mais comme la façon de pratiquer le baptême d'eau n'est pas enseignée ni prescrite, ordonnée ou interdite par la Bible, les chrétiens restent libres d'opter pour la forme du baptême d'eau par lequel ils veulent illustrer qu'ils ont été baptisés d'Esprit et qu'ils ont été lavés de leurs péchés.

La signification du baptême est clairement enseignée dans la Bible et elle est donc importante, mais la forme qu'il faut donner au baptême d'eau n'est pas enseignée dans la Bible et n'est donc pas essentielle.

Certains nouveaux chrétiens optent pour un baptême par *aspersion* d'eau d'en-haut sur eux (cf. Ézéchiel 36.25; Hébreux 9.13,21; 10.22a) (cf. Actes 2.3).

D'autres nouveaux chrétiens décident de se faire baptiser par *effusion*, c'est-à-dire par de l'eau versée d'en-haut sur eux (cf. Actes 22.16; Hébreux 10.22b) (cf. Actes 2.17,33).

La façon de baptiser un nouveau croyant par *immersion* ne peut se justifier par le verbe grec «baptizo» ni par le contenu de la Bible. La Bible n'enseigne, ne prescrit ni ne commande le baptême par immersion. Mais comme elle ne l'interdit pas non plus, cette façon de baptiser d'eau peut légitimement se pratiquer.

Certains nouveaux chrétiens tiennent à être baptisés par immersion dans l'eau, parce que pour eux, cette forme de baptême décrit mieux la mort de la vieille nature et la résurrection de la nouvelle. Il n'empêche que Romains 6 n'enseigne PAS la forme du baptême d'eau, mais seulement la signification du baptême d'Esprit. La question du baptême d'eau par immersion n'est absolument pas abordée dans Romains 6.

Il convient donc d'enseigner au nouveau croyant la signification du baptême d'Esprit et celle du baptême d'eau, et lui laisser ensuite choisir la forme de baptême qui, pour lui, est la plus expressive.

Les chrétiens ne doivent pas se quereller au sujet du baptême chrétien, mais tout faire pour conserver l'unité de l'Esprit (Éphésiens 4.3-6).

E. QUI PEUT BAPTISER D'EAU?

Les chrétiens ne doivent pas aller au-delà de ce qui est écrit dans la Bible (*1 Corinthiens 4.6).

1. Prophétie biblique (Marc 1.8).

Jean-Baptiste a prophétisé que Jésus-Christ baptisera d'Esprit (cf. Actes 11.16).

Le baptême d'Esprit n'a jamais sa raison en l'homme lui-même, mais toujours dans une grâce divine souveraine et imméritée. Être baptisé d'Esprit signifie que Dieu, par son Esprit, a pris l'initiative de sauver la personne en question. Le baptême d'Esprit indique que cette personne est authentiquement sauvée.

C'est pourquoi un nouveau croyant ne se baptise jamais lui-même d'eau, il est baptisé par un autre croyant. Le baptême d'eau par un autre croyant indique que le baptême d'Esprit est un acte souverain de la grâce de Dieu.

2. Histoire biblique (*Jean 3.22,26; 4.1-2).

Jean-Baptiste a baptisé d'eau les gens dans le Jourdain. Par l'intermédiaire de ses disciples, Jésus a baptisé des gens quelque part en Judée. Mais Jésus lui-même ne baptisait pas d'eau.

La Bible ne précise pas qui a baptisé les trois mille nouveaux croyants le premier jour d'existence de la communauté chrétienne (l'Église). Elle n'indique pas non plus le lieu où ils ont été baptisés ni la forme adoptée pour leur baptême d'eau (Actes 2.38-41). Si la façon de baptiser d'eau avait été vraiment importante, Luc n'aurait pas omis de la mentionner. Quand le nombre des disciples augmenta pour atteindre environ cinq mille, la forme du baptême n'est plus mentionnée (Actes 4.4), même si le baptême eut certainement lieu (Matthieu 28.19)! Et quand le nombre des disciples s'accrut encore et même rapidement, et qu'un grand nombre de sacrificateurs obéirent à la foi, leur baptême n'est pas mentionné (Actes 6.7).

Quand l'évangéliste (et ancien diacre) Philippe annonça l'Évangile aux Samaritains et que ceux-ci devinrent croyants, rien n'est dit au sujet de celui qui les a baptisés d'eau, ni où ni comment ils furent baptisés (Actes 8.12-13). Plus tard, Philippe baptisa l'eunuque éthiopien à un point d'eau (Actes 8.36-39).

Ananias était un simple disciple à Damas. Il baptisa probablement d'eau Saul (devenu plus tard l'apôtre Paul) dans la maison de Judas (Actes 9.10-11; 22.12-16). Paul ne mentionne même pas son baptême d'eau dans Actes 26.19-23!

Lorsque Corneille, un non-Juif (païen), sa famille et ses amis entendirent l'Évangile et furent baptisés d'Esprit dans sa maison, l'apôtre Pierre ordonna qu'ils soient baptisés au nom de Jésus-Christ. Là encore, il n'est pas précisé qui les a baptisés, ni où ni comment (Actes 10.47-48).

Nous savons que Lydie, la femme d'affaires, et les membres de sa maisonnée furent baptisés d'eau, mais nous ne savons pas par qui, où ni comment (Actes 16.13-15).

Après être venu à la foi, le geôlier de Philippes fut baptisé d'eau avec toute sa famille. Mais il n'est pas dit qui les a baptisés, ni où ni comment. Ils ont probablement été baptisés hors de sa maison (Actes 16.31-34).

Quand Paul fonda l'assemblée chrétienne de Corinthe, il ne baptisa que deux hommes et une maisonnée. Christ ne l'avait pas envoyé pour baptiser d'eau, mais pour annoncer l'Évangile (*1 Corinthiens 1.13-17).

Quand les personnes qui se rassemblaient dans la maison de Titius Justus se convertirent, elles reçurent le baptême d'eau. Mais nous ignorons qui les a baptisées, où et comment (Actes 18.7-8).

Apollos, un Juif d'Alexandrie, ne connaissait que *le baptême d'eau de Jean-Baptiste*. Priscille et Aquilas lui expliquèrent plus exactement la voie de Dieu. Il était probablement né de nouveau par l'Esprit quand il reçut cet enseignement. Il ne fut cependant pas obligé de se faire à nouveau baptiser d'eau (autrement dit de passer par le baptême d'eau chrétien) (Actes 18.24-26).

L'apôtre Paul rencontra douze disciples de Jean-Baptiste qui, eux aussi, ne connaissaient que *le baptême de Jean* qui baptisait d'eau. C'était *un baptême de repentance en vue du pardon des péchés* (Marc 1.4; Actes 19.4). Ils ne connaissaient pas l'existence du Saint-Esprit et n'étaient pas nés de nouveau (pas baptisés d'Esprit). Après que Paul leur eût parlé de l'Évangile et du Saint-Esprit, ils furent baptisés d'Esprit (nés de nouveau). Ils passèrent une seconde fois par un baptême d'eau, mais cette fois-ci au nom de Jésus-Christ. Nous ignorons toutefois qui les a baptisés, où et comment (Actes 19.1-7).

3. Le commandement biblique (*Matthieu 28.19).

Jésus a ordonné à ses propres disciples d'aller et de faire des disciples de toutes les nations, de les baptiser d'eau et de leur apprendre à garder ses commandements. Ils ont obéi. À leur tour, ils ont enseigné à leurs disciples d'aller et de faire des disciples de toutes les nations, de les baptiser et de leur apprendre à garder les commandements de Jésus. Ainsi, tous les disciples de Jésus-Christ ont reçu l'ordre de baptiser d'eau les nouveaux disciples. Dans la Bible, rien ne permet de penser que seuls des individus qui exercent certains offices ecclésiastiques (traditionnellement les évêques ou les pasteurs ordonnés) peuvent administrer le baptême d'eau.

Au cours du premier siècle de notre ère, l'Église primitive n'avait pas élaboré une doctrine rigide concernant le baptême d'eau chrétien. Les gens étaient tout simplement baptisés d'eau au nom de Jésus-Christ, ce qui signifiait qu'ils avaient obtenu le pardon de leurs péchés et qu'ils avaient déjà reçu le baptême d'Esprit (ou qu'ils avaient reçu le Saint-Esprit).

4. Des femmes peuvent-elles baptiser?

Dans Matthieu 28.19, Jésus confie l'ordre missionnaire à tous ceux qui seront devenus disciples (hommes et femmes) à la suite de la prédication des apôtres. À leur tour, ces nouveaux disciples, hommes et femmes, doivent faire d'autres disciples, les baptiser et leur apprendre à garder tous les commandements de Jésus.

Cependant, compte tenu des faits suivants, certaines assemblées ont décidé de ne pas permettre aux femmes de baptiser:

- la Bible ne relate aucun exemple historique d'une femme qui aurait baptisé d'eau une autre personne;
- le baptême d'eau est considéré comme une des rencontres officielles ou publiques de l'Église. Et la Bible enseigne que la femme ne doit pas assumer un rôle de dirigeant dans les réunions publiques ou officielles de l'assemblée (1 Corinthiens 14.33-38; 1 Timothée 2.11-15; 2 Timothée 3.2,4-5);
- le baptême d'eau constitue un sujet sensible pour beaucoup de chrétiens. Il ne faut pas que la forme du baptême d'eau devienne une occasion de chute pour des frères et sœurs dont la foi est moins affermie (Romains 14.1 à 15.7).

La Bible ne fournit pas d'autre enseignement, commandement ou interdiction quant à celui qui peut baptiser d'eau.

F. BAPTÊME ET BAPTÊME DES NOURRISSONS DANS LA TRADITION DE L'ÉGLISE

Lire ce que Jésus-Christ déclare au sujet des traditions religieuses dans Marc 7.1-13.

1. La tradition de l'Église durant le deuxième siècle de notre ère.

Au cours du deuxième siècle de notre ère, sous l'influence des religions orientales à mystères, le baptême d'eau se vit chargé d'une signification particulière. Les gens se mirent à croire qu'il existait une relation *magique* entre l'administration du baptême d'eau, l'eau elle-même et les paroles prononcées à cette occasion.

La Bible enseigne cependant que le baptême d'eau, tout comme la circoncision de la chair, est à la fois *un signe et un sceau* de la justification du croyant par la foi (Romains 4.11; Colossiens 2.11-12).

2. La tradition de l'Église durant le troisième siècle de notre ère.

Au cours du troisième siècle de notre ère, le baptême d'eau chrétien devint un rite religieux qui prit de plus en plus de place, revêtit un caractère magique et vit sa forme figée. Avant d'être baptisé d'eau, le candidat promettait de renoncer au diable et au monde (latin: *abrenunciatio*), faisait une déclaration de foi (latin: *reddition symboli*). Ensuite il était baptisé trois fois par immersion dans l'eau courante au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ce geste le lavait des souillures du monde et lui procurait le pardon des péchés. Après son baptême, il recevait (symboliquement) le Saint-Esprit ou le renouvellement spirituel par l'imposition des mains. À partir de Cyprien, évêque de Carthage (245-258), l'imposition des mains devint la prérogative exclusive de l'évêque qui devint ainsi le père spirituel de tous les nouveaux croyants.

Or la Bible enseigne que *personne d'autre que Dieu lui-même* n'est le père spirituel des tous les nouveaux croyants (Matthieu 23.9; Jean 1.12-13; Éphésiens 3.14).

Durant le rituel du baptême d'eau, toute une série d'actions symboliques prirent place: l'exorcisme, le souffle sur le visage du nouveau croyant, le signe de croix et le don d'un nouveau nom. Le nouveau croyant recevait à boire du lait mélangé à du miel comme symbole de la nourriture de sa vie nouvelle; on le revêtit de nouveaux habits; on le conduisait vers l'assemblée qui pria pour lui; il recevait le baiser fraternel et finalement sa première «sainte communion» (la notion catholique romaine du repas du Seigneur). On peut comparer tout cela au baptême juif du prosélyte.

Or la Bible met en garde contre toute tentation *d'ajouter* quoi que ce soit à ses enseignements, car les ajouts peuvent facilement devenir des traditions humaines qui annulent la Parole de Dieu (Apocalypse 22.18-19; Marc 7.1-13).

3. Le baptême des nourrissons.

a. Circoncision du nouveau-né et baptême.

Dans la révélation vétérotestamentaire, Dieu a ordonné à Abraham de circoncire physiquement tous les garçons à l'âge de huit jours comme *signe* de l'alliance de Dieu avec son peuple (Genèse 17.7-14). La révélation néotestamentaire nous apprend que le don du Saint-Esprit est la promesse divine aux enfants des croyants (Actes 2.38-39; cf. Actes 11.14) et que les apôtres de Jésus-Christ baptisaient d'eau les familles entières des nouveaux croyants (Actes 16.15,31-34; 18.7-8; 1 Corinthiens 1.16; cf. 16.15).

Il est cependant impossible d'affirmer ou de nier la présence de nouveau-nés dans ces maisons. On ne peut pas davantage prouver ou nier que ces enfants étaient assez âgés pour comprendre l'Évangile (cf. Jérémie 1.5; 2 Timothée 3.15).

b. Le baptême des nourrissons dans l'histoire de l'Église.

L'histoire ecclésiastique postérieure à la période néotestamentaire mentionne le baptême des nourrissons. Justin Martyr (100-165) était un disciple des apôtres, et il était familiarisé avec le baptême des nourrissons (Apologie I.15). Le baptême des nourrissons était couramment pratiqué du temps des Pères de l'Église Irénée de Lyon (170-200) et Tertullien de Carthage (190-216). Ce dernier combattait cette pratique parce qu'il considérait que le baptême d'eau effaçait tous les péchés commis antérieurement. Il préconisait donc de repousser le baptême d'eau aussi tard que possible! Origène (185-254) écrivit que le baptême des nourrissons était pratiqué du temps des apôtres. Il nous est cependant impossible de vérifier sa source d'information. Ambroise, évêque de Milan (374-397), retarda son baptême d'eau jusqu'à peu avant sa nomination comme évêque, parce qu'il avait peur de perdre la grâce que Dieu accorde lors du baptême.

Des témoins étaient présents lors du baptême d'eau dans l'Église primitive. Ils devaient attester la bonne conduite du candidat et, plus tard, être en mesure de certifier que la personne en question avait bien été baptisée d'eau. L'Église primitive n'enseignait pas que l'alliance divine de grâce était la raison d'être du baptême des nourrissons. Au contraire, elle enseignait que le baptême était le moyen de recevoir la grâce! Les petits enfants étaient considérés comme coupables et impurs, sans droit de recevoir le baptême d'eau. Ils n'avaient pas de foi personnelle et ne pouvaient nullement faire une confession de foi. C'est pourquoi la foi des parents, la foi des témoins (appelés plus tard «parrain» et «marraine») et la foi de l'Église remplaçaient la foi de l'enfant. L'Église, dans la personne des témoins, apportait l'enfant pour recevoir le baptême d'eau, exprimait sa foi en lieu et place de celle de l'enfant, prononçait une confession de foi à la place de l'enfant. Ces témoins promettaient d'instruire plus tard l'enfant dans la foi chrétienne.

On ne peut cependant pas tirer cette pratique de l'enseignement biblique.

Augustin (354-430) a retardé son baptême d'eau. Il exerça une grande influence sur le développement de la doctrine chrétienne du baptême d'eau. Voici ce qu'il enseignait: au début, tout comme l'Église, il croyait que le baptême effaçait les péchés commis antérieurement. Mais plus tard, il rattacha le baptême d'eau non au pardon des péchés commis antérieurement, mais au pardon du péché originel. Le baptême d'eau du nourrisson supprimait la faute du péché originel, mais les souillures ou la contamination du péché (les désirs coupables) s'atténueront avec le temps et finiront par disparaître à la mort. Augustin croyait que le baptême d'eau était de nature indélébile: la personne baptisée d'eau par l'Église appartenait de droit à l'Église qui s'arrogeait ensuite le droit de ramener dans son giron, si besoin était par la force et la contrainte, la personne qui s'était éloignée d'elle. Le baptême d'eau en dehors de l'Église n'avait aucun effet salvateur. Le baptême d'eau était la condition objective pour le salut, et la foi la condition subjective. La foi personnelle pouvait intervenir *avant ou après* le baptême d'eau. Le baptême d'eau du nourrisson n'avait de l'effet que si la personne baptisée se convertissait ensuite et avait une foi personnelle. Si ces conditions étaient réunies, la personne n'avait pas besoin de passer une deuxième fois par le baptême d'eau. Tel était l'enseignement d'Augustin.

Or la Bible enseigne que par son baptême d'Esprit, une personne est baptisée dans le Corps de Christ et non dans une dénomination ecclésiastique particulière (1 Corinthiens 12.12-13); il s'ensuit que le chrétien n'appartient qu'à Jésus-Christ et jamais à une dénomination ecclésiastique particulière (Éphésiens 1.13-14). L'église locale ou ses leaders n'ont pas le droit de dominer sur les gens qui leur sont confiés (1 Pierre 5.3). La Bible ne présente pas le baptême d'eau comme une condition indispensable au salut (Marc 16.16).

Le Concile de Mayence (813) décida que les parents n'avaient désormais plus le droit de présenter leurs enfants au baptême d'eau, car ils portaient la responsabilité de la conception et de la naissance de leurs enfants dans le péché! Seuls les témoins (parrain et marraine) pouvaient présenter l'enfant au baptême d'eau. L'instruction religieuse des enfants par l'Église par l'intermédiaire de leurs parrains et marraines a depuis lors été complètement dissociée de leur éducation ordinaire par les parents.

Or la Bible commande à tous les pères d'élever et de corriger leurs enfants selon le Seigneur (Éphésiens 6.4). Et elle encourage les gens à persévérer dans ce qu'ils ont appris de leurs parents, de la Bible et de leurs maîtres depuis leur enfance et ce dont ils ont été convaincus (2 Timothée 1.5; 3.14-17).

Dans la scolastique des universités du Moyen-Âge (depuis Grégoire le Grand, en 590, jusqu'à la Réformation en 1517), la philosophie séculière d'Aristote était associée à la théologie de l'Église catholique romaine. La condition subjective de la foi et de la conversion pour le salut passa à l'arrière-plan, et la condition objective du rite baptismal par l'Église fut considéré comme suffisant pour le salut. L'Église catholique romaine enseignait que le baptême d'eau des nourrissons déverserait désormais la grâce surnaturelle de Dieu dans l'enfant, lui procurerait justice et régénération, lui pardonnerait le péché originel et tous les péchés commis avant son baptême d'eau, lui remettrait tout châtement temporel et éternel et lui communiquerait les vertus surnaturelles comme la foi, l'espérance, l'amour et la sainteté. Le baptême d'eau devint ainsi la porte d'entrée de la personne dans l'Église catholique romaine et, du même coup, l'entrée dans la vie éternelle. Pour l'Église catholique romaine, le baptême d'eau du nourrisson devint absolument essentiel au salut. Thomas d'Aquin (1227-1274) enseignait que tout ce qui manquait à l'enfant, il le recevrait par la foi de l'Église catholique romaine.

Or, seul Jésus est le Médiateur du salut et de toutes les autres grâces (Jean 14.6; Actes 4.12; Éphésiens 1.3), pas l'Église!

L'Église de la Réformation (16^e et 17^e siècle) rejeta la doctrine de la grâce infuse au moyen du rite baptismal de l'Église catholique romaine. Elle enseigna que Dieu accorde sa grâce sur la base de sa volonté souveraine et non sur celle des œuvres humaines ou de l'administration religieuse (Éphésiens 2.8-9; Tite 3.4-8).

L'Église issue de la Réforme rejeta la doctrine de la perte possible de la grâce, car Dieu glorifiera en toute certitude ceux qu'il a justifiés par la grâce au moyen de la foi (Romains 3.24; 8.28-30; Philippiens 1.6).

L'Église issue de la Réforme rejeta également le fait que la doctrine du baptême d'eau a complètement été détachée de la Bible. Les chrétiens ne doivent pas aller au-delà de ce qui est enseigné dans la Bible (Jean 17.17; 1 Corinthiens 4.6; 2 Timothée 3.16-17).

G. À QUEL MOMENT ADMINISTRER LE BAPTÊME D'EAU?

La Bible parle de personnes qui ont été baptisées d'eau après avoir entendu l'Évangile et avoir cru en Jésus-Christ (Actes 2.37-39). Mais elle raconte aussi que des familles entières avec les serviteurs entendirent l'Évangile, crurent et furent baptisées d'eau (Actes 16.14-15,30-34; 1 Corinthiens 1.16). Certains chrétiens estiment qu'il dut y avoir de jeunes enfants, voire des nourrissons dans certaines familles, et qu'ils ont été baptisés avoir d'avoir eu une foi personnelle.

1. Le moment opportun pour baptiser d'eau dépend de ce que les chrétiens entendent par «conversion».

Certains chrétiens fixent des conditions aux nouveaux croyants avant de les baptiser d'eau. Pour eux, le mot «conversion» signifie un «changement visible de vie». C'est donc seulement après que le nouveau croyant a changé sa façon de vivre sur certains points précis qu'il peut recevoir le baptême d'eau. S'il n'a pas donné des preuves convaincantes de changements dans ces domaines, il se peut qu'il ne soit pas baptisé d'eau.

D'autres chrétiens mettent en avant le fait que dans l'histoire biblique, les nouveaux chrétiens étaient baptisés d'eau immédiatement après avoir reçu le baptême d'Esprit (Actes 10.47-48) ou immédiatement après s'être repentis et avoir cru (Actes 2.38). Leur baptême d'eau était le signe et le sceau visibles de ce que Jésus-Christ avait accompli pour eux, et non de ce qu'ils avaient accompli pour lui. Il les avait baptisés d'Esprit (ou les avait fait naître de nouveau). Il les avait amenés à entendre la vérité qui a ensuite changé leur façon de penser et leurs convictions. Dans l'original grec, le mot «repentance» signifie «changement de pensée» quant à l'identité de Dieu ou de Jésus-Christ, et quant à ce qu'il a accompli pour vous. En conséquence, quand un individu confesse croire en Jésus-Christ, il peut recevoir le baptême d'eau.

Dans l'histoire biblique, la repentance et la foi suivent de près l'écoute de l'Évangile (Romains 10.17; Actes 2.37-38). Jésus a proclamé: «Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle» (Marc 1.15). Les disciples ont commencé à revoir leur façon de penser concernant Jésus et se sont mis à le suivre (Marc 1.18) même s'ils avaient encore à apprendre tout ce qui est écrit dans l'évangile de Marc et si une grande partie de leurs convictions et de leur comportement devait encore changer.

Pierre a annoncé l'Évangile dans Actes 2 et ses auditeurs ont eu le cœur vivement touché. Le fait visible que Dieu était à l'œuvre dans leurs cœurs est qu'ils ont interrogé les apôtres: «Que ferons-nous?» Pierre a répondu: «Repentez-vous (changez une fois pour toutes votre façon de penser) et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés» (Actes 2.38). La preuve visible qu'environ trois mille personnes changèrent leur façon de penser quant à Jésus-Christ est qu'ils acceptèrent le message de l'Évangile et furent baptisés d'eau (Actes 2.37-41). Les apôtres ne leur ont pas d'abord demandé d'avancer des preuves tangibles d'un changement de comportement sur certains points. En acceptant le message de l'Évangile, en d'autres mots en croyant en Jésus-Christ avec leur cœur et en le confessant de leur bouche, ces personnes ont donné une preuve visible de leur repentance ou de leur conversion (Jean 1.12; Romains 10.9-10).

Après avoir cru en Jésus-Christ et avoir été baptisé d'eau, l'individu continue de «se repentir», de changer sa façon de voir la vérité. Et il commencera à porter du fruit digne de la repentance (Luc 3.8).

Dans la Bible, le baptême d'eau n'est jamais associé à la qualité de membre d'une assemblée ou d'une dénomination particulières. Par son baptême d'Esprit (la régénération), l'individu devient membre de l'unique Corps universel de Christ (1 Corinthiens 12.12-13). Son baptême d'eau est le signe et le sceau visibles de son baptême d'Esprit invisible. Il serait donc préférable que les assemblées dissocient le baptême d'eau de l'enregistrement du baptisé comme membre d'une assemblée particulière, parce que cela crée une confusion entre le baptême d'Esprit et le baptême d'eau.

2. Le moment opportun pour baptiser d'eau dépend de la manière dont l'assemblée perçoit les interactions de Dieu avec les êtres humains.

Les chrétiens qui mettent l'accent sur la manière dont Dieu agit avec le peuple de l'alliance ou la communauté chrétienne (l'Église) sont enclins à favoriser le baptême des nourrissons. Ceux qui insistent sur les relations de Dieu avec les croyants individuels ont tendance à ne baptiser que les croyants adultes.

a. Dieu entretient des relations avec chaque personne en tant que membre d'une communauté.

Dieu considère chaque personne comme membre d'une famille naturelle (Exode 20.5-6; Actes 2.39; 16.31; 1 Corinthiens 7.13-14), membre d'une nation d'une nation séculière (Jérémie 18.6-10) et comme faisant partie de toute la race humaine (Actes 17.26; Romains 5.12,18a).

Dieu considère chaque croyant individuel comme membre d'une famille spirituelle, l'assemblée ou l'église locale (Éphésiens 2.19; 1 Corinthiens 12.12-13), membre du peuple de l'alliance avec Dieu (2 Corinthiens 6.16; 1 Pierre 2.9-10), et membre du royaume de Dieu sur la terre (Marc 10.13-16).

Chaque croyant a été baptisé d'Esprit pour former le Corps unique de Christ (1 Corinthiens 12.12-13). Le baptême d'eau est donc indéfectiblement lié à l'appartenance du croyant à l'Église chrétienne universelle.

b. Dieu entretient aussi des relations avec chaque personne en tant qu'individu.

Chaque être humain, juste ou injuste, sera jugé selon ses œuvres (Ézéchiel 33.12-16; Ecclésiaste 12.16).

Tout croyant sera sauvé en raison de sa foi et tout incroyant sera jugé selon son incrédulité (Jean 3.16-18,36; 9.35-39).

Tout croyant devrait être baptisé d'eau en signe visible que tous ses péchés ont été pardonnés et qu'il a été lavé de ses péchés (Actes 22.16). Le baptême d'eau est donc indéfectiblement lié à la justification de l'individu sur la base de sa foi personnelle.

3. Le moment opportun pour baptiser d'eau dépend de la manière dont l'assemblée perçoit l'alliance de Dieu.

Voici comment Dieu exprime son alliance: «Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple» (Genèse 17.7; Exode 6.7; Lévitique 26.12; 2 Corinthiens 6.16; 1 Pierre 2.9-10; Apocalypse 21.3,7). Les chrétiens qui mettent l'accent sur l'alliance de Dieu dans *l'Ancien Testament* ont tendance à baptiser les nourrissons. Ceux qui insistent sur l'Alliance de Dieu dans *le Nouveau Testament* ont tendance à baptiser les gens qui sont parvenus à la foi.

a. L'alliance divine de la loi dans l'Ancien Testament était l'ombre de la réalité à venir et était donc temporaire.

Dieu a établi avec Abraham son alliance de grâce: il a promis d'être le Dieu d'Abraham et de sa descendance; celle-ci sera son peuple (Genèse 17.7). Cette alliance de grâce *se poursuit dans le Nouveau Testament, mais sur un plan plus élevé.*

Dieu a établi son alliance de la loi avec Moïse bien des années plus tard: elle confirme l'alliance de grâce avec Abraham (Exode 6.2-8), mais *ajoute* la loi de Dieu à l'alliance de grâce (Galates 3.15-19). L'alliance divine de grâce est une alliance éternelle (Genèse 17.7), tandis que l'alliance divine de la loi n'était que temporaire (Galates 3.23-25).

L'alliance de la loi avait les caractéristiques suivantes: la loi morale et rituelle était écrite de façon visible sur des tables de pierre, puis plus tard dans un livre. Les gens ne connaissaient Dieu que par la prédication des prophètes. Ils ne savaient pas grand-chose du pardon des péchés, puisqu'ils offraient sans cesse des sacrifices d'animaux pour l'expiation de leurs péchés (Hébreux 10.1-4). Et ils pratiquaient la circoncision de la chair, non plus comme un signe de l'alliance de grâce (Genèse 17.10-11), mais comme un signe d'obéissance à la loi (Jean 7.22; Galates 5.3-4).

Mais ces prescriptions de la loi rituelle n'étaient que *temporaires* jusqu'à la première venue de Christ, quand ces ombres sont devenues des réalités (Colossiens 2.17; Hébreux 7.12,18-19; 8.6,13; 9.8-10; 10.1-4).

b. Dans le Nouveau Testament, l'alliance de Dieu accomplit la loi de l'Ancien Testament; du même coup, elle l'annule et l'abroge.

À sa première venue, Jésus-Christ a *accompli* la loi et les prophètes (Matthieu 5.17) et en même temps, il a *annulé et abrogé* toutes les prescriptions de la loi rituelle (Éphésiens 2.14-15; Colossiens 2.14; Hébreux 8.13). Du même coup, Christ a annulé et abrogé les prescriptions concernant la circoncision de la chair (cf. Galates 5.1-6; 6.12-16) des nouveau-nés et des adultes. L'alliance divine néotestamentaire diffère de l'alliance vétérotestamentaire sur les points suivants: les prescriptions de la loi morale de Dieu sont désormais écrites dans le cœur des croyants et plus dans un livre extérieur. Les croyants connaissent Dieu de façon personnelle et non plus par oui-dire. Ils jouissent du pardon de leurs péchés et n'ont plus à se conformer à des rites extérieurs d'expiation (Hébreux 8.6-13; 9.8-10; 10.1-4). Ils sont passés par la circoncision spirituelle (régénération) par l'œuvre du Saint-Esprit (Romains 2.28-29; Colossiens 2.11).

4. Le moment opportun pour baptiser d'eau dépend de la manière dont l'assemblée perçoit le lien entre la circoncision et le baptême.

Les chrétiens qui mettent l'accent sur la circoncision physique des nourrissons dans l'Ancien Testament sont enclins à baptiser les nouveau-nés. Ceux qui insistent sur la circoncision spirituelle enseignée par le Nouveau Testament optent pour le baptême des personnes qui ont une foi personnelle.

Colossiens 2.11-13 déclare: «¹¹Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair: ¹²ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts. ¹³Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses.»

La question posée est: «Quand une personne est-elle circoncise par Christ?»

a. La circoncision était le signe de l'alliance dans l'Ancien Testament.

Dans l'Ancien Testament, Dieu a établi une alliance éternelle avec Abraham: il sera le Dieu d'Abraham et de ses descendants (Genèse 17.7) et de leur côté, ils seront le peuple de Dieu (Lévitique 26.12). Abraham reçut la circoncision de la chair comme signe et sceau de la justice qui s'obtient par la foi, alors qu'il était encore incirconcis (Romains 4.11-12).

Mais Dieu n'a pas traité avec Abraham uniquement sur le plan individuel. Il a inclus toute la famille et même la maisonnée d'Abraham. Chaque membre masculin devait être circoncis (Genèse 17). Par conséquent, dans l'alliance vétérotestamentaire, la circoncision physique était le signe et le sceau de l'alliance. La foi personnelle d'Abraham en Dieu et la promesse de Dieu (Genèse 15.5-6) étaient la raison pour laquelle Dieu avait inclus la famille et la maisonnée d'Abraham, y compris les nouveau-nés, dans l'alliance avec le peuple (cf. 1 Corinthiens 7.14).

b. L'alliance de Dieu dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau Testament.

Dans l'Ancien Testament, l'alliance avec les individus signifiait que le Dieu vivant était leur Dieu et qu'ils étaient son peuple (Lévitique 26.12). Cette alliance est restée la même dans le Nouveau Testament (2 Corinthiens 6.16; 1 Pierre 2.9-10).

Il existe cependant des différences notables entre l'ancienne alliance et la nouvelle (Jérémie 31.31-34; Hébreux 8.6-13).

- Dans l'Ancien Testament, la loi qui a été ajoutée (Galates 3.17-19) était écrite extérieurement dans un livre. Dans la nouvelle alliance, elle est écrite intérieurement dans le cœur des croyants (Jérémie 31.33).
- Dans l'ancienne alliance, la connaissance que l'être humain avait de Dieu était purement intellectuelle, celle que les prophètes enseignaient au peuple (cf. Ésaïe 1.3). Dans la nouvelle alliance, la connaissance de Dieu est personnelle et intime (Jérémie 31.34a).
- Dans l'ancienne alliance, l'être humain ne pouvait jamais avoir une conscience pure en accomplissant des actes rituels (Hébreux 9.8-10; 10.1-4). Dans la nouvelle alliance, les chrétiens font réellement l'expérience du pardon des péchés (Jérémie 31.34b; Hébreux 9.14).
- Dans l'ancienne alliance, la circoncision était un acte extérieur accompli sur le corps. Dans la nouvelle alliance, la circoncision est intérieure et spirituelle (Colossiens 2.11-13). Dans l'ancienne alliance, la circoncision opérée seulement sur les êtres de sexe masculin était un rite qui annonçait la nécessité d'une circoncision spirituelle (la régénération) des hommes et des femmes (cf. Romains 2.28-29).
- Dans l'ancienne alliance, la vérité est dépeinte seulement en termes d'ombre de la vérité à venir (Colossiens 2.17). Dans la nouvelle alliance, la vérité est devenue une réalité. L'ancienne alliance proclamait la nécessité de la régénération et de la justification. La nouvelle alliance a apporté la régénération et la justification. La nouvelle alliance libère vraiment les hommes de leurs péchés (Hébreux 9.15). Elle inclut la régénération (le baptême d'Esprit) (Ézéchiel 36.25-28) et la suppression de tous les péchés. La nouvelle alliance (Hébreux 12.24) est présentée comme une alliance meilleure (Hébreux 7.22; 8.6) parce qu'elle *accomplit* ce que l'ancienne alliance n'avait fait que *décrire symboliquement*.

c. La circoncision et le baptême dans le Nouveau Testament.

Le Nouveau Testament établit un lien entre la circoncision et le baptême. Colossiens 2.11-13 enseigne que les saints et fidèles frères en Christ (Colossiens 1.2) étaient circoncis par Christ (Colossiens 2.11), qu'ils avaient été ensevelis avec Christ par le baptême d'Esprit (Colossiens 2.12a). Le texte enseigne également qu'ils étaient ressuscités avec Christ par leur foi en la puissance de Dieu (Colossiens 2.12b).

Mais la circoncision néotestamentaire n'est plus un acte physique. C'est une intervention spirituelle!

D'un côté, la circoncision spirituelle des croyants signifie qu'ils ont été dépouillés de leur nature non régénérée (la vieille nature de péché: littéralement la chair) (Colossiens 2.11). Elle signifie que leur ancienne nature coupable est morte et a été ensevelie avec Christ lorsqu'ils ont reçu le baptême d'Esprit (Colossiens 2.12a).

D'autre part, la circoncision spirituelle des croyants indique que leur nature régénérée est ressuscitée avec Christ lorsqu'ils ont placé leur confiance en lui (Colossiens 2.12b). Ils ont subi «la circoncision du cœur» (Romains 2.28-29); en d'autres termes, ils sont nés de nouveau par l'action de l'Esprit (cf. Jean 3.3-8).

Les deux aspects (quelque chose meurt et quelque chose ressuscite) sont liés au «baptême d'Esprit» et «à la foi en la puissance de Dieu» et ils sont exprimés de façon visible dans le baptême d'eau (Colossiens 2.12a).

d. Certains chrétiens prennent comme point de départ la circoncision physique des nourrissons dans l'Ancien Testament.

Abraham a d'abord cru et a été déclaré juste (ou sauvé) parce qu'il avait cru; c'est seulement après qu'il a reçu le signe et le sceau vétérotestamentaire sous la forme de la circoncision physique (Romains 4.6-11). Mais ses enfants (la deuxième génération du peuple de Dieu) ont d'abord été circoncis (le huitième jour: Genèse 17.7-14) et sont arrivés à la foi plus tard (Hébreux 11.20-21) ou ne l'ont même jamais possédée (Hébreux 3.19).

Les chrétiens qui mettent l'accent sur le fait que dans l'alliance vétérotestamentaire, les nouveau-nés étaient d'abord circoncis en déduisent que les nouveau-nés sous la nouvelle alliance doivent être baptisés d'eau.

Ils croient que Colossiens 2.11 parle d'une circoncision spirituelle qui s'opère au moment où le nourrisson est baptisé d'eau sur la base de *la foi de ses parents ou de celle de l'Église*. La nature non régénérée de l'enfant meurt et est ensevelie avec Christ. Le baptême d'eau visible du nouveau-né est au moins le signe et le sceau visibles de la mort invisible de sa nature non régénérée. C'est pourquoi ces chrétiens pensent que si des croyants ont des enfants baptisés d'eau, on doit les considérer comme nés de nouveau (Colossiens 2.12a).

Ils estiment que *des années plus tard*, quand ils sont devenus des adolescents ou des jeunes adultes ou qu'ils commencent à croire personnellement en Jésus-Christ, ces enfants ressuscitent avec Christ à une vie nouvelle (Colossiens 2.12b). Ces

chrétiens tolèrent donc une *longue période de temps entre* «la mort et l'ensevelissement avec Christ» lors de leur baptême d'eau en tant que nourrissons (Colossiens 2.12a) et leur «résurrection avec Christ beaucoup plus tard, quand ils ont une foi personnelle en Christ (Colossiens 2.12b) en tant qu'adolescents ou jeunes adultes et qu'ils font leur confession de foi. Ils sont également convaincus que la foi est absolument nécessaire lors du baptême d'eau du nourrisson, mais qu'il peut s'agir de *la foi des parents, celle des grands-parents ou celle de l'Église*. Mais lorsque plus tard, l'enfant baptisé possède la foi personnelle et en fait une confession publique en tant qu'adolescent ou jeune adulte, il endosse la responsabilité de son baptême d'enfant.

La circoncision physique pratiquée dans l'Ancien Testament devait être le signe extérieur de la circoncision spirituelle intérieure du cœur (la régénération) (cf. Lévitique 26.41; Deutéronome 10.16; Jérémie 4.4; 30.6; Romains 2.28-29; Philippiens 3.2-3), même si cette réalité spirituelle intervenait beaucoup plus tard dans le cours de la vie de la personne circoncise dans sa toute petite enfance. La circoncision physique des nouveau-nés n'était *qu'un signe (une ombre)* de la circoncision spirituelle ou régénération (la réalité) qui pouvait intervenir dans la suite de la vie de la personne circoncise au début de sa vie. De même, le baptême d'eau des nourrissons peut être considéré comme un signe (une ombre) du baptême d'Esprit qui devait intervenir dans la vie de la personne baptisée dès les premiers jours de sa vie.

Cela signifie que la circoncision physique dans l'Ancien Testament n'implique pas nécessairement la régénération!

Ces chrétiens insistent sur le fait que la régénération par le Saint-Esprit est un grand mystère.

Comme la régénération et le moment où elle s'opère restent un mystère insondable pour les chrétiens (cf. Jean 3.3-8), la régénération peut très bien déjà s'être produite chez le nouveau-né (Jérémie 1.5) ou s'opérer plus tard dans sa vie.

Pour ces églises, le baptême d'eau des nouveau-nés dans le Nouveau Testament a remplacé la circoncision physique des nouveau-nés dans l'Ancien Testament. Même si des enfants de croyants ne croient pas personnellement en Jésus-Christ, ils appartiennent tout de même au peuple néotestamentaire de l'alliance avec Dieu, c'est-à-dire à l'Église.

Les enfants d'un parent croyant sont «saints», c'est-à-dire mis à part pour Dieu (1 Corinthiens 7.14). C'est pourquoi ces chrétiens insistent sur la nécessité de baptiser d'eau les enfants de croyants comme signe de l'alliance néotestamentaire. Ces chrétiens reconnaissent que plus tard, lorsque ces enfants auront grandi, leur foi personnelle reste un don de la grâce divine (cf. Actes 13.48; 16.14; 18.27; Éphésiens 2.8-9; Philippiens 1.29; 2.12-13; 2 Pierre 1.1; 2 Timothée 3.15).

e. D'autres chrétiens prennent comme point de départ la circoncision spirituelle des croyants dans le Nouveau Testament.

Dans le Nouveau Testament, la circoncision spirituelle correspond manifestement à la régénération spirituelle. Les chrétiens qui partent du principe que dans le Nouveau Testament les gens étaient spirituellement circoncis quand ils croyaient personnellement en Jésus-Christ concluent que les gens ne doivent être baptisés que s'ils ont une foi personnelle.

Ces gens étaient morts dans leur incrédulité et l'incirconcision de leur nature pécheresse (Colossiens 2.13). Mais lorsqu'ils placent leur foi personnelle en Jésus-Christ, tous leurs péchés sont vraiment pardonnés (Colossiens 2.14) et eux-mêmes sont totalement affranchis des puissances mauvaises (Colossiens 2.15). Mais la prise de conscience de cette vérité peut nécessiter un certain temps.

Ils croient que Colossiens 2.11 s'applique à la circoncision spirituelle qui s'opère au moment où l'individu est baptisé d'Esprit, *sur la base de sa foi personnelle*. À ce moment-là, sa nature non régénérée meurt et est ensevelie avec Christ. Le baptême d'eau est alors le signe et le sceau du baptême invisible d'Esprit. Pour ces chrétiens, seules les personnes qui ont une foi personnelle peuvent être considérées comme nées de nouveau (Colossiens 2.12a).

Ils enseignent que les individus meurent, sont ensevelis et ressuscitent avec Christ à *l'instant* où ils sont baptisés d'Esprit (sont nés de nouveau) et croient personnellement. Le baptême d'eau est le signe visible de cet événement. Pour ces chrétiens, le dépouillement de la nature non régénérée (la nature de péché ou plus littéralement: la chair) (en association avec la mort et l'ensevelissement de Christ au moment où ils sont baptisés d'Esprit) (Colossiens 2.12a) s'opère ***en même temps que*** la réception de la nouvelle nature régénérée (en liaison avec la résurrection de Christ quand ils viennent à la foi en Jésus-Christ) (Colossiens 2.12b). Pour ces chrétiens, leur mort avec Christ et leur résurrection avec lui ne sont pas séparées par plusieurs années, mais sont simultanées, au moment où ils croient personnellement en Jésus-Christ.

Ils sont par ailleurs convaincus que la foi est absolument nécessaire lors du baptême d'eau, mais elle doit être *la foi personnelle* de la personne baptisée. Après avoir fait la confession publique de sa foi, elle est baptisée d'eau.

Il y a donc une différence nette entre la circoncision de l'alliance vétérotestamentaire et la circoncision spirituelle de l'alliance néotestamentaire. La circoncision des personnes sous la période néotestamentaire n'est certainement pas une circoncision physique de nouveau-nés, mais la circoncision spirituelle du cœur opérée par le Saint-Esprit au moment où les personnes concernées croient en Jésus-Christ (Romains 2.28-29). Cette circoncision se ramène au dépouillement ou au rejet de la vieille nature non régénérée (littéralement: la chair) (Colossiens 2.11; Romains 6.6-7) et à la réception de la nouvelle nature régénérée avec le Saint-Esprit qui vient l'habiter (Romains 2.28-29).

Cela signifie que dans le Nouveau Testament, la circoncision suppose toujours la régénération!

Ces chrétiens mettent l'accent sur le lien étroit entre la régénération (le baptême d'Esprit) et la foi. Bien que la régénération par le Saint-Esprit, ainsi que la manière dont elle s'opère et le moment où elle se produit resteront un mystère insondable pour les chrétiens (Jean 3.3-8), la Bible associe étroitement la régénération (le baptême d'Esprit) au moment où l'individu parvient à la foi en Jésus-Christ (Jean 1.12-13; 7.37-39; Actes 11.14-18; 15.7-11; Éphésiens 1.13-14; 2 Thessaloniens 2.13-14; Tite 1.1; 3.3-7).

Voilà pourquoi ces chrétiens maintiennent que le baptême d'eau néotestamentaire n'a pas remplacé la circoncision physique vétérotestamentaire.

Comme les nouveau-nés ne croient pas personnellement en Jésus-Christ et ne donnent pas de preuve d'une régénération (baptême d'Esprit), il n'y a pas lieu de les baptiser d'eau. Ces chrétiens insistent donc sur le fait que des personnes ne doivent recevoir le baptême d'eau que lorsqu'elles ont une foi personnelle en Jésus-Christ et donnent des preuves de leur régénération et de leur justification. Ils croient que la foi (Éphésiens 2.8-9) et la régénération (Jean 1.12-13) sont des dons de la grâce divine.

5. Le moment opportun du baptême d'eau de la première génération de croyants est lié au contexte missionnaire du Nouveau Testament.

Les croyants de la première génération furent baptisés d'eau dans *le contexte missionnaire de la période néotestamentaire*. Ils venaient tous d'un *arrière-plan non chrétien*, qu'ils fussent d'origine juive ou païenne.

Tous les chrétiens du monde reconnaissent unanimement que les croyants de la première génération ne devaient recevoir le baptême d'eau qu'après avoir cru en Jésus-Christ.

a. Le baptême d'individus.

L'Évangile fut proclamé à des individus (Juifs, Samaritains et païens). Après avoir cru, ils furent baptisés d'eau (Jean 4.1; Actes 2.37-39,41; 8.36-38; 10.34-36,42-48).

b. Le baptême de familles entières.

L'Évangile fut aussi proclamé à des familles entières et à leur personnel domestique. Après avoir cru, toutes ces personnes furent baptisées d'eau (Actes 16.14-15,30-34; 18.7-8; 1 Corinthiens 1.16). On ne peut cependant ni affirmer ni infirmer la présence de nouveau-nés dans ces maisonnées, ni leur baptême d'eau.

6. Le moment opportun du baptême d'eau de la seconde génération de croyants est lié à l'idée que les chrétiens avaient de la nature de l'Église chrétienne d'après la Bible.

Les croyants de la seconde génération furent baptisés d'eau *dans le contexte d'une Église chrétienne en expansion après les débuts de la période néotestamentaire*. Tous ces croyants venaient d'un *arrière-plan chrétien*. Ils naquirent de parents déjà chrétiens.

Les chrétiens du monde ne sont pas d'accord entre eux quant au moment où les croyants de la seconde génération devaient être baptisés d'eau.

Le baptême d'Esprit revêt deux aspects: il atteste l'appartenance au peuple de l'alliance avec Dieu ou au Corps de Christ (aspect communautaire) et il atteste la nouvelle naissance ou la justification (le pardon) (aspect individuel).

Comme le baptême d'Esprit a deux significations, les croyants du monde ont trouvé différentes façons pratiques d'exprimer à la fois l'aspect communautaire et l'aspect individuel du baptême d'Esprit et de son signe visible, le baptême d'eau.

a. Certains chrétiens optent pour une stricte approche communautaire.

Pour ces chrétiens, l'Église est avant tout le Corps de Christ (un organisme) (1 Corinthiens 12.12-27) et la communauté du peuple de l'alliance néotestamentaire avec Dieu (1 Pierre 2.9).

L'individu appartient avant tout au Corps de Christ; ensuite seulement, il est l'un des nombreux membres individuels de ce Corps venu à la foi personnelle en Jésus-Christ. Le Corps est plus que l'œil ou la main. De même, l'Église est plus qu'un croyant individuel. Le baptême d'eau est donc le signe et le sceau particuliers que la personne baptisée appartient au Corps de Christ (1 Corinthiens 12.13), au peuple de l'alliance avec Dieu (Galates 3.27-29), c'est-à-dire à l'Église universelle. *Ils prétendent que l'exemple du peuple de l'alliance vétérotestamentaire ou «église ou assemblée» (grec: ekklesia) (Juges 20.2;*

2 Chroniques 29.28; Psaume 22.23) qui incluait les nouveau-nés du peuple de l'alliance devrait être suivi par le peuple de l'alliance néotestamentaire ou église ou assemblée (grec: ekklesia) pour toute la période future.

Ces chrétiens sont cependant divisés sur la question de savoir si les enfants baptisés doivent être considérés comme sauvés (justifiés, nés de nouveau) et si l'existence d'une telle catégorie est possible ou non. La plupart de ces chrétiens considèrent les enfants baptisés comme appartenant à l'Église sauf si leur conduite manifeste le contraire (cf. 1 Samuel 1.11,22; 2.26; 2 Samuel 12.22-23; Luc 2.41-52; 2 Timothée 3.14-15).

La Bible considère les enfants et même le conjoint d'un croyant comme «saints», c'est-à-dire «mis à part pour Dieu et consacrés à lui» (1 Corinthiens 7.14). L'Église de Corinthe est composée de ceux «qui ont été sanctifiés en Christ» (1 Corinthiens 1.2; cf. 6.11). Cela ne signifie cependant pas que la Bible considère ces enfants d'un conjoint incroyant comme «nés de nouveau» ou «moralement purs», c'est-à-dire séparés du monde mauvais et de sa mauvaise influence. Ils sont consacrés au monde des croyants et se trouvent sous l'influence bénéfique du conjoint croyant et des autres croyants de l'assemblée. Les enfants et le conjoint incroyant sont considérés extérieurement comme faisant partie de l'assemblée ou de sa sphère d'influence.

Mais ces chrétiens croient aussi à l'importance de l'individu. C'est pourquoi ils ajoutent une nouvelle pratique chrétienne ou cérémonie ecclésiastique non prescrite ni enseignée dans la Bible: leurs enfants baptisés doivent plus tard, devenus adolescents ou jeunes adultes, faire en public une confession personnelle de leur foi (Romains 10.9-10) comme signe qu'ils sont nés de nouveau ou justifiés.

b. D'autres chrétiens optent pour une approche personnelle stricte.

Pour ces chrétiens, l'Église est avant tout une communauté organisée (organisation) de croyants individuels.

L'individu vient d'abord à la foi personnelle en Jésus-Christ en tant qu'individu et ensuite seulement, il entre dans la communauté du peuple de Dieu, l'assemblée (Actes 2.41-42). Remarquons toutefois ceci: c'est la situation missionnaire dans laquelle la première génération est venue à la foi en Jésus-Christ. On ne prend pas en compte la seconde génération. Le baptême d'eau est le signe et le sceau particuliers que le croyant est né de nouveau ou qu'il a été justifié (Actes 9.17-18; 22.16; Tite 3.4-8).

Mais ces chrétiens aussi croient à l'importance de la communauté chrétienne (l'Église). C'est pourquoi eux aussi ajoutent une pratique ou cérémonie ecclésiastique non enseignée ni prescrite dans la Bible: leurs enfants en bas âge sont «présentés» ou «consacrés» à Christ (cf. 1 Samuel 1.11,28) ou mieux encore: ils sont «bénis» par Christ comme signe de leur appartenance au Corps de Christ (l'Église) ou au peuple de l'alliance (1 Corinthiens 7.14).

Rien n'est dit du salut (de la justification, de la nouvelle naissance) de ces nouveau-nés. Mais l'Ancien Testament (2 Samuel 12.23) et le Nouveau Testament (Marc 10.10-13; 1 Corinthiens 7.14) les considèrent comme appartenant à Dieu et à son peuple.

Résumé

<u>L'approche communautaire du baptême</u>	<u>L'approche individuelle du baptême</u>
- l'enfant immature est baptisé d'eau en signe de son appartenance à l'Église - on espère que plus tard, il aura une foi personnelle en Jésus-Christ, et qu'il en fera la confession personnelle comme signe qu'il est né de nouveau ou justifié	- l'enfant immature est consacré à Christ ou béni par lui en signe de son appartenance à l'Église - on espère que plus tard, il aura une foi personnelle en Jésus-Christ, et qu'il en fera la confession personnelle comme signe qu'il est né de nouveau ou justifié; il sera alors baptisé d'eau pour attester qu'il est né de nouveau ou justifié

H. UNE PERSONNE PEUT-ELLE ÊTRE BAPTISÉE D'EAU UNE DEUXIÈME FOIS,

1. Deux avis différents.

Cette section se limite seulement aux personnes qui ont été baptisées dans leur enfance.

Les églises ne sont pas toutes du même avis en ce qui concerne un deuxième baptême pour une personne qui a déjà été baptisée dans sa petite enfance et qui, plus tard, croit personnellement en Jésus-Christ.

a. Les chrétiens qui sont contre un second baptême d'eau.

Les chrétiens qui mettent l'accent sur l'aspect communautaire du baptême d'Esprit sont généralement hostiles à rebaptiser une personne qui a déjà reçu le baptême d'eau. Ils considèrent le second baptême, celui du croyant, comme un *rejet* du premier baptême d'eau reçu en tant que nourrisson. Pour eux, le baptême d'eau est le signe et le sceau d'un événement spirituel qui ne se produit qu'une seule fois dans la vie: *l'entrée dans le peuple de l'alliance, l'Église.*

L'aspect individuel du baptême d'Esprit (régénération, justification, effacement des péchés) est généralement lié non au baptême d'eau, mais à la confession publique de la foi. Ces chrétiens admettent les différentes significations du baptême d'Esprit, mais ils les séparent dans le temps entre le baptême d'eau reçu en tant que nourrisson et la confession publique de la foi faite en tant qu'adulte.

b. Les chrétiens qui ne sont pas contre un second baptême d'eau.

Les chrétiens qui mettent l'accent sur *l'aspect individuel* du baptême d'Esprit ne sont généralement pas hostiles à rebaptiser une personne qui a déjà reçu le baptême d'eau. Ils considèrent le premier baptême d'eau, celui du nourrisson, comme le signe et le sceau de leur *incorporation au peuple de l'alliance avec Dieu*, l'Église, et leur second baptême d'eau, reçu lorsqu'ils ont eu une foi personnelle en Jésus-Christ comme le signe et le sceau de leur *régénération* (conversion, foi, justification, effacement de tous leurs péchés). Leur baptême d'eau en tant que nourrisson était un acte de foi de leurs parents et de l'assemblée. Mais leur baptême d'eau en tant que croyant est un acte de foi personnelle.

Lorsqu'ils passent par le second baptême d'eau, ils ne le considèrent pas comme le rejet du premier. Ils ne rejettent pas le fait que dans leur très jeune âge, ils avaient été incorporés au peuple de Dieu, celui de l'alliance, l'Église. Mais leur second baptême d'eau est avant tout le signe et le sceau des autres significations du baptême d'Esprit (régénération, union avec Christ et mise au bénéfice de l'œuvre de salut accompli par Christ, une œuvre qui inclut leur salut passé, présent et futur, avec la justification, l'effacement des péchés ou le pardon de toutes leurs offenses).

2. Le seul exemple biblique de personnes qui ont été baptisées deux fois d'eau.

Le seul exemple biblique de personnes qui sont passées deux fois par le baptême d'eau se trouve dans Actes 19.1-7. À Éphèse, Paul rencontre des disciples qui n'ont pas reçu l'Esprit (qui n'ont donc pas été baptisés d'Esprit). Ce n'étaient pas des disciples de Jésus-Christ, mais des disciples de Jean-Baptiste. Ils n'avaient même pas entendu parler de l'existence du Saint-Esprit. Ils étaient probablement devenus disciples de Jean-Baptiste au cours de l'un des trois pèlerinages obligatoires à Jérusalem (Deutéronome 16.16) au moment où Jean-Baptiste prêchait et baptisait dans le Jourdain. Ils avaient reçu le baptême d'eau de Jean-Baptiste comme signe de leur préparation pour l'accueil du Messie attendu (Marc 1.4-8).

Il est donc évident que ces «disciples» n'étaient pas des disciples de Jésus-Christ. Ils n'étaient pas chrétiens, mais simplement des disciples de Jean-Baptiste. Ils n'avaient pas été baptisés d'Esprit mais avaient seulement reçu le baptême d'eau administré par Jean-Baptiste.

Paul leur annonça la bonne nouvelle de Jésus-Christ et leur expliqua qu'il leur fallait croire en Jésus-Christ. Il précisa que Jésus-Christ accordait aux croyants le baptême du Saint-Esprit (Marc 1.8; cf. Romains 10.9-10). Il leur dit exactement ce que Jésus avait déjà annoncé, à savoir que les gens doivent naître de nouveau, ou naître d'en-haut, ou naître de l'Esprit pour entrer dans le royaume de Dieu (Jean 3.3-8).

Ces disciples de Jean commencèrent alors à croire en Jésus-Christ et furent baptisés d'eau *au nom* (comme dans Matthieu 28.19) de Jésus-Christ. Paul leur imposa les mains et ils reçurent le Saint-Esprit (ce qui revient à dire qu'ils furent baptisés d'Esprit). En tant qu'apôtre de Jésus-Christ, Paul possédait lui aussi les clés du royaume (Matthieu 16.18-19; 18.19). La Bible ne dit pas qui a suggéré que ces disciples devaient se faire baptiser d'eau une seconde fois. Actes 19 reste *la description d'un événement historique dénué de tout commentaire théologique*. On ne peut donc pas s'appuyer sur lui pour fonder une doctrine ou un commandement relatifs à un second baptême d'eau. Une chose est claire: ces disciples n'avaient pas été baptisés d'Esprit, et l'apôtre les a fait passer une seconde fois par le baptême d'eau comme signe et sceau visibles de leur baptême d'Esprit. C'était une situation missionnaire au cours de laquelle la première génération d'individus est venue à la foi en Jésus-Christ. De même que les premiers Juifs qui avaient cru en Christ (Actes 2.37-41), les premiers Samaritains (partiellement Juifs) qui avaient cru en Christ (Actes 8.12-17), les premiers non-Juifs (païens) qui avaient cru en Christ et plus tard tout ceux qui avaient cru en Christ (1 Corinthiens 12.12-13, Éphésiens 1.13), ces anciens disciples de Jean-Baptiste ne reçurent le Saint-Esprit que lorsqu'ils ont possédé la foi en Jésus-Christ.

3. Les disciples de Jésus-Christ ne reçurent pas une deuxième fois le baptême d'eau.

Jean et André, les premiers disciples de Jésus, furent baptisés d'eau par Jean-Baptiste (Jean 1.35-41). C'était un baptême de repentance pour le pardon des péchés (Marc 1.4). Lorsqu'ils crurent en Jésus-Christ et le suivirent, ils ne furent pas baptisés d'eau une deuxième fois, puisque le baptême d'eau chrétien symbolise également le pardon des péchés (Actes 2.38). Mais ils furent ultérieurement baptisés d'Esprit (Actes 1.5; 2.1-4). Ils ne furent pas contraints de passer une deuxième fois par le baptême d'eau.

La signification plus complète du baptême chrétien après que Jésus-Christ eut achevé l'œuvre du salut par sa mort et sa résurrection n'a pas obligé les disciples à se faire baptiser d'eau une seconde fois.

4. Aujourd'hui, les chrétiens parviennent à des conclusions différentes.

Il est clair que le second baptême d'eau des disciples de Jean-Baptiste n'a rien à voir avec la question controversée aujourd'hui du deuxième baptême d'eau: le premier est celui reçu en tant que nourrissons issus de parents chrétiens, le second correspondant à celui reçu en tant qu'adultes possédant une foi personnelle en Jésus-Christ. Les disciples de Jean n'appartenaient pas à Christ et à son Église; ils furent donc baptisés d'eau une seconde fois comme signe et sceau qu'ils étaient nés de nouveau et que désormais, ils appartenaient à Christ et à son Église. Les disciples de Christ, eux, appartenaient déjà à Christ et à son Église et ne furent pas obligés de passer une deuxième fois par le baptême d'eau.

Les questions qu'il faut donc se poser sont:

«Les nourrissons baptisés appartiennent-ils à Christ et à son Église?»

«Les personnes qui ont reçu le baptême d'eau en tant que nourrissons, doivent-elles se faire baptiser d'eau une deuxième fois lorsqu'elles possèdent une foi personnelle en Jésus-Christ?»

a. Le chrétien opposé à un second baptême d'eau.

Il met *l'accent sur l'aspect communautaire* de l'Église (intégration au peuple de l'alliance par la foi de ses parents ou de l'assemblée). Il est convaincu qu'en venant ultérieurement à une foi personnelle en Jésus-Christ, son baptême reçu lorsqu'il était nouveau-né était et reste le signe de son appartenance au peuple de l'alliance, l'Église. Il est également convaincu que les autres significations rattachées au baptême d'Esprit (régénération, justification) sont devenues une réalité dans sa vie. Il ne se soumet pas à un second baptême d'eau parce qu'il appartient déjà au peuple de Dieu, l'Église. Il ne considère pas Actes 19.1-7 comme justifiant la pratique de rebaptiser d'eau parce que, contrairement aux disciples de Jean-Baptiste, il appartient déjà à l'Église.

L'avantage de ce point de vue est que son assemblée attache une grande importance à son baptême d'eau en tant que nouveau-né. ***Pour toute l'assemblée, le baptême du nourrisson est le symbole*** que les enfants immatures des croyants appartiennent complètement au peuple de Dieu, à l'Église. Une personne n'entre qu'une seule fois dans sa vie dans le peuple de Dieu ou dans l'Église. Cette emphase est en accord avec l'aspect communautaire de l'Église. Toute l'assemblée voit donc sa foi fortifiée dans le fait que l'assemblée, avec les nourrissons et les enfants, appartient au peuple de Dieu. De plus, le chrétien qui partage cette conviction exprime son amour aux autres membres de l'assemblée en ne blessant pas ceux qui croient fermement dans la validité du baptême des nourrissons.

b. Le chrétien qui passe une seconde fois par le baptême d'eau.

Il met *l'accent sur l'aspect individuel* de l'Église (être ajouté au Corps de Christ par une foi personnelle). Il est convaincu qu'en parvenant ultérieurement à une foi personnelle en Christ, il doit passer une seconde fois par le baptême d'eau comme signe qu'il s'approprie toutes les autres significations du baptême d'Esprit: il est né de nouveau, il a été justifié et lavé de tous ses péchés. Il n'est pas opposé au fait que le baptême d'Esprit l'incorpore au peuple de Dieu, mais pour lui, le baptême d'Esprit signifie *davantage* que simplement être incorporé à l'Église de Dieu. Il considère Actes 19.1-7 comme justifiant la pratique d'un second baptême d'eau, car, comme les disciples de Jean-Baptiste, il est convaincu qu'il n'était pas né de nouveau avant d'avoir eu une foi personnelle en Jésus-Christ.

L'avantage de ce point de vue est le second baptême d'eau après la découverte de la foi personnelle en Christ revêt beaucoup d'importance pour ce chrétien. ***Le baptême du croyant est le symbole pour l'individu*** qu'il est né de nouveau par l'action du Saint-Esprit (il a été baptisé d'Esprit) et qu'il est entièrement pardonné (Dieu l'a justifié totalement et l'a lavé de tous ses péchés). C'est seulement maintenant que le baptême d'Esprit revêt toute son importance pour lui. Un individu vient de naître par le Saint-Esprit et a découvert personnellement la foi en Jésus-Christ, et cela ne se produit qu'une seule fois dans sa vie. L'emphase porte sur l'aspect individuel de la qualité de croyant. Celui-ci voit sa foi personnelle fortifiée qu'il est né de nouveau (il a reçu le baptême d'Esprit). Et comme il rend témoignage de l'œuvre de Dieu dans sa vie, une œuvre divine qui l'a conduit à la foi en Christ, la foi de l'assemblée s'en trouve consolidée également. Ce point de vue encourage l'assemblée à prier avec foi et à évangéliser.

I. LA RELATION ENTRE LES CHRÉTIENS DEVANT LA QUESTION DU BAPTÊME

1. Les deux groupes de chrétiens devraient insister sur l'unité spirituelle en Christ.

«Mais par-dessus toutes ces choses revêtez-vous de l'amour, qui est le lien de la perfection» (Colossiens 3.14).

«... vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit... un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême» (*Éphésiens 4.3-5).

Les deux groupes devraient mettre l'accent sur l'aspect communautaire de l'appartenance au corps unique de Christ (une seule Église) et sur l'aspect individuel du baptême d'Esprit. «Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps» (1 Corinthiens 12.13).

Le moment opportun et la forme du baptême figurent parmi les questions controversées, parce que la Bible ne les enseigne pas, ne les prescrit pas, ne les commande pas et ne les interdit pas. Les deux groupes de chrétiens devraient s'accepter malgré leurs différences sur les questions controversées. «Accueillez-vous donc les uns les autres, comme Christ vous a accueillis... afin que tous ensemble, d'une seule bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ» (Romains 14.1 à 15.6-7).

Et les deux groupes devraient s'aimer mutuellement comme Christ les a aimés d'un amour jusqu'au sacrifice de soi (Jean 13.34-35).

2. Les deux groupes de chrétiens devraient insister sur les commandements bibliques et non sur des sujets controversés.

Les chrétiens mettent souvent l'accent sur des sujets qui ne sont pas enseignés, ni prescrits, ni commandés ni interdits dans la Bible, mais qui appartiennent à la tradition de leur dénomination particulière. Jésus met en garde contre la tentation de mettre de côté la Parole de Dieu au profit de la tradition. «C'est en vain qu'ils m'honorent, nn donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes» (Marc 7.7-8; Matthieu 15.1-20).

L'apôtre Paul déclare: «... afin que vous appreniez en nos personnes à ne pas aller au-delà de ce qui est écrit» (dans la Bible) (*1 Corinthiens 4.6).

Jésus avertit que si quelqu'un ajoute quoi que ce soit aux paroles de la Bible, Dieu lui ajoutera toutes les plaies décrites dans la Bible. Et si quelqu'un retranche des paroles de la Bible, Dieu lui retranchera sa part des choses promises dans la Bible (cf. Apocalypse 22.18-19).

La Bible ne dit nulle part expressément aux assemblées quand elles doivent baptiser la seconde génération de croyants, ni comment elles doivent le faire. Ce sont des questions controversées. Le «seul baptême» (Éphésiens 4.4-6) ne concerne pas le moment où il faut pratiquer le baptême d'eau, ni sa forme; l'expression traite de la réalité et de la signification du baptême d'Esprit.

Les chrétiens et leurs assemblées ne devraient jamais passer sous silence les COMMANDEMENTS et ENSEIGNEMENTS BIBLIQUES suivants:

- Enseignement. Il n'y a qu'un seul baptême, le baptême d'Esprit (Éphésiens 4.4-6).
- Commandement. Accepter les convictions d'autrui. Ne jamais mépriser un chrétien qui refuse de pratiquer quelque chose de controversé. Ne jamais juger un chrétien qui pratique quelque chose de controversé (Romains 14.1-5).
- Commandement. Ne jamais imposer à d'autres chrétiens vos convictions personnelles sur une question controversée (Romains 14.13-23).
- Commandement. S'accepter mutuellement même avec des idées différentes sur des questions controversées. Le faire pour la gloire de Dieu (Romains 15.7).
- Commandement. S'aimer les uns les autres comme Christ aime (Jean 13.34-35). L'amour unit toutes les vertus dans une unité parfaite (Colossiens 3.14).
- Commandement. Faire tous les efforts pour conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, ... un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (Éphésiens 4.3-5).

Tous les chrétiens et leurs assemblées devraient se poser les questions:

«Qu'est-ce qui favorisera l'amour et la paix dans mon assemblée?»

«Qu'est-ce qui favorisera l'amour et la paix dans nos relations avec d'autres assemblées?»

3. Les deux groupes de chrétiens devraient insister sur les trois principes suivants en faveur de l'unité entre croyants.

- L'unité sur les questions essentielles (les enseignements et les commandements fondamentaux de la Bible)
- L'acceptation mutuelle dans les autres domaines (comme les sujets controversés)
- L'amour en tout.

J. UN RÉSUMÉ DU BAPTÊME CHRÉTIEN

1. La baptême chrétien est un baptême d'Esprit et un baptême d'eau.

Le baptême chrétien est avant tout le baptême invisible de l'Esprit.

Le baptême chrétien avec l'eau est le signe et le sceau visibles du baptême invisible de l'Esprit.

Seul Jésus-Christ baptise d'Esprit. La nouvelle naissance d'en-haut est la réalité fondamentale.

Les chrétiens baptisent avec l'eau. Le baptême d'eau est le signe et le sceau visibles que la réalité s'est produite.

Le baptême d'Esprit signifie:

- l'union avec Christ dans sa mort (Romains 6.3,4a,5a)
- et l'union avec Christ dans sa résurrection (Romains 6.4b,5b).

Le baptême d'Esprit entraîne:

- la circoncision du cœur (Romains 2.28-29) par laquelle le vieil homme est crucifié avec Christ, de sorte que vous n'êtes plus esclave du péché (Romains 6.6; Éphésiens 4.23)
- l'union avec le Dieu trinitaire (Matthieu 28.19) par laquelle l'homme nouveau s'approprie l'œuvre parfaite du salut accompli par Jésus-Christ (Éphésiens 1.3-7; 2.5-7).

Le baptême d'Esprit a des effets sur:

- votre passé: vous êtes né de nouveau (régénéré) (Tite 3.4-8), vous avez été justifié (tous vos péchés ont été pardonnés) (Romains 4.6-8), vous avez été affranchi de la culpabilité et de la puissance du péché (Romains 6.6-7), et de la colère de Dieu (Romains 5.9-10)
- votre présent: vous êtes désormais un membre du peuple de Dieu (Galates 3.26-29), un citoyen du royaume de Dieu (Jean 3.3-8) et un membre du Corps universel de Christ (l'Église) (1 Corinthiens 12.12-13; Éphésiens 2.19-22; 3.6). Vous avez le désir et la capacité de mener une vie de plus en plus sainte et juste, et vous le ferez (Romains 6.11-14,19), vous continuerez à progresser dans votre vie de disciple de Christ et vous aiderez d'autres personnes à devenir disciples de Christ (Matthieu 28.19-20)
- votre avenir: votre esprit (1 Jean 3.1-3) et votre corps (Philippiens 3.20-21) ressembleront parfaitement à ceux de Jésus-Christ et vous vivrez éternellement sur la nouvelle terre en présence de Dieu (Apocalypse 21.1-5).

2. Quand le baptême d'Esprit et le baptême d'eau sont dissociés l'un de l'autre.

Quand on dissocie le baptême d'eau du baptême d'Esprit, on crée une doctrine non biblique qui affirme que le baptême d'eau administré par des êtres humains opère (accomplit) ce que Dieu seul peut opérer (accomplir).

Ainsi, des personnes disent que le baptême d'eau communique la grâce divine de sorte que l'individu est capable d'opérer son salut grâce à son libre arbitre et à ses bonnes œuvres. Et d'autres enseignent que le baptême d'eau ou l'imposition des mains entraînent le baptême d'Esprit (la régénération).

Quand on dissocie le baptême d'eau du baptême d'Esprit, on crée une autre doctrine non biblique, à savoir que le baptême d'Esprit opère autre chose que la régénération par l'Esprit.

Ainsi, certaines personnes enseignent que le baptême d'Esprit qui survient un certain temps après la régénération par l'Esprit confère un pouvoir et des dons spirituels particuliers à la personne baptisée de l'Esprit.

Les chrétiens doivent apprendre à distinguer le baptême d'Esprit, qui est *un événement qui ne se produit qu'une seule fois dans la vie* (Actes 11.14-18) de la plénitude de l'Esprit, qui est un événement *continu ou répétitif* (Éphésiens 5.18).

3. La façon d'administrer le baptême d'eau est pas prescrite.

Bien que dans le langage ordinaire, le mot grec «baptizo» traduit par «baptiser» peut signifier «immerger», «plonger partiellement» ou tout simplement «laver», dans le langage biblique, il ne revêt qu'un sens *spirituel ou rituel*. Le terme «baptiser» est employé à propos

- des rites baptismaux (purifications cérémonielles) dans l'Ancien Testament;
- dans le Nouveau Testament, du baptême qui efface les péchés de l'individu et le revêt de Christ;
- dans le Nouveau Testament, du baptême qui symbolise le baptême d'Esprit.

Les chrétiens devraient tous partager la même conviction quant à la signification biblique du baptême.

Ils doivent enseigner aux nouveaux croyants la signification biblique du baptême et non leur propre tradition au sujet du baptême.

Comme la Bible n'enseigne pas, ne prescrit pas, n'ordonne pas et n'interdit pas une façon particulière d'administrer le baptême d'eau, tous les chrétiens ont la liberté de choisir la forme du baptême d'eau qui répond le mieux à leur situation. Mais qu'ils se gardent de l'imposer à d'autres chrétiens, et qu'ils ne condamnent pas les chrétiens qui ont opté pour une autre forme de baptême.